

Colloque International Africain Toxicomanies, Hépatites, Sida

THS2 AFRIQUE ALGER 2000

Résolution spéciale lutte contre le tabagisme, adoptée par les congressistes :

Compte tenu de la menace que le tabagisme fait courir aux pays africains dans les 30 prochaines années durant lesquelles le nombre de morts causées par le tabagisme passera de 1 à 7 millions par an dans les pays en voie de développement, les délégués au congrès THS2 Afrique qui a réuni à Alger du 6 au 8 Mai 2000, plus de 1000 personnes représentant les pays africains et les organisations internationales concernées, demandent à Monsieur le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire de proposer à l'adoption par l'Organisation de l'Unité Africaine qu'il préside, le principe d'un plan de lutte contre les effets du tabagisme sur la santé des individus.

CE DISPOSITIF DEVRA COMPORTER :

1. L'interdiction de toutes les formes de publicité et de promotion des produits du tabac.
2. La lutte contre la contrebande grâce à un contrôle des frontières par les douanes et les forces de police et par une harmonisation des taxes et des prix de vente de l'ensemble des produits du tabac.
3. L'interdiction de fumer dans les endroits clos afin de préserver la santé des non fumeurs.
4. La mise à la disposition des gouvernements par les fabricants des ingrédients entrant dans la composition des produits du tabac.
5. La mise en œuvre de programmes d'éducation et d'information du public sur les dangers du tabagisme.
6. L'accès aux moyens efficaces d'aide à l'arrêt du tabagisme.
7. La constitution d'un observatoire permettant de suivre l'évolution de l'épidémie tabagique sur le continent africain et d'évaluer l'efficacité du dispositif de lutte contre la plus meurtrière des épidémies du 21^e siècle.

Alger le 08 Mai 2000.